

comme un simulacre de l'ancienne existence républicaine et le signe d'une liberté qui n'était plus. Durant les siècles de subordination paisible qui succédèrent aux tumultes du moyen âge, l'oubli éleva comme une sorte de barrière entre la bourgeoisie des temps modernes et l'ancienne bourgeoisie si fière et si indépendante.

« Toutes les villes de France sont tombées depuis quatre siècles dans la même nullité politique, mais on se figure trop aisément qu'il en a toujours été ainsi (1). »

La commune de Villefranche partagea la destinée générale. Son indépendance alla s'affaiblissant graduellement jusqu'au jour où ce ne fut plus qu'un nom. Il n'y eut pas de suppression violente, pas de résistance, pas de lutte, pas de coup d'Etat. La royauté s'infiltra lentement, ordonnance par ordonnance, règlement par règlement, dans les institutions; petit à petit, elle accapara tous les pouvoirs, elle substitua ses officiers aux officiers municipaux et seigneuriaux; et il arriva un moment où tout se trouva concentré entre ses mains. Alors la liberté fut garrottée, la royauté absolue fondée, la centralisation complète.

On dédaigna d'abolir une municipalité inoffensive; bien mieux, on l'utilisa dans le système nouveau. Les échevins furent des commis royaux à qui l'on confia la répartition des tailles. On attachait à leur titre quelques droits honorifiques dont leur vanité fut satisfaite. On eut ainsi, à peu de frais, au sein de chaque commune, une légion de serviteurs dévoués.

La transformation était complète au temps de Louis XIV. On ne peut s'empêcher de sourire en lisant dans le manuscrit de Louvet et dans les mémoires de Villefranche, livrés écrits en 1670, l'énumération des prérogatives des échevins,

(1) Augustin THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, p. 309.